Atelier 4 : l'évaluation, élément d'une stratégie d'amélioration continue

Contexte, éclairage sur le contenu de l'atelier

Il est nécessaire de promouvoir à l'échelle régionale des démarches d'amélioration continue et d'évaluation comme outil de management à l'échelle d'un territoire, tant pour les CT ayant déjà engagé une démarche (pérennisation) que pour celles qui souhaitent s'y initier.
Information et sensibilisation des CT (élus cible principale), de manière très concrète et participative, sur l'intérêt des démarches d'évaluation et stratégie d'amélioration continue.

Objectifs de l'atelier, questionnements de l'atelier:

Eclairer sur les champs du possible en matière d'amélioration continue, partager l'intérêt et les « clés de succès » d'une démarche d'amélioration continue intégrant l'évaluation, repérer les besoins communs pour développer une pratique.
Communiquer, mobiliser, impliquer des élus et techniciens afin de faciliter un apprentissage, de mettre en commun les objectifs territoriaux et les besoins ressentis autour de cette notion, et de mettre en valeur les initiatives individuelles et collectives.

D'où part-on?	***Points de vue*** ***Divergences, convergences ? Questions en suspens ? Questions non répondues ?***
Les CT ne sont pas au même stade de réflexion et de pratique, les petites collectivités se posent des questions sur les moyens à mettre en place pour évaluer (BE externe et coût, quels indicateurs..) alors que les plus grosses semblent mieux armées.... Expliquer les effets bénéfiques de l'évaluation L'évaluation n'est pas un jugement mais un outil de management, d'amélioration Nécessité de rendre compte et d'avoir une transparence	Du côté technicien, la nécessité d'une évaluation est bien perçue par contre il faut faire partager cette idée à l'ensemble des élus et prévoir dès le début une démarche évaluative programmée.
Atouts? ***Ressources? Opportunités? Leviers?***	***Freins?*** ***Contraintes? Menaces? Faiblesses?***
Cadre de référence national, guide et accompagnement de RAEE, appels à projets de la DREAL permet une communication renforcée autour de l'A21. Les rapports DD sont aussi un outil facilitateur de l'évaluation des A21 (données territorialisées connues)	Difficultés méthodologiques, manque de temps et de moyens financiers, humains. Problème de mobilisation interne et de la participation citoyenne (représentativité/diversification). Manque de culture commune "évaluation", de volonté politique (peur du jugement). Difficulté de faire valoir l'intérêt de prendre un BE, mais évaluation par les paires problématique aussi. Problème pour choisir les « bons » indicateurs suffisant mais pas trop nombreux. Difficulté de communiquer sur une évaluation (censure politique, intérêt des habitants). Période des élections délicate pour l'évaluation.
Pour aller plus loin côté collectivité ? ***Pistes d'action? Eléments de méthode? Choix stratégiques? Ressources mobilisables? actions possibles?***	***Besoins d'accompagnement au niveau régional ? Ou national?***

- faire de l'information et de la formation - intégrer une formation de l'instance d'évaluation dans le cahier des charges
- dédier un budget à l'évaluation dès la phase initiale
- valoriser les participants (présentation au conseil municipal)
- travailler en réseau sur le sujet - avoir un bon portage politique+DG
- Vulgarisation pour les élus nécessaire aussi, à intégrer dans le cahier des charges
- Campagne A21 : Evaluation par une autre collectivité, par des pairs
- Animation innovante complète, Communication, …
- Finaliser la gouvernance participative A21 avant l'évaluation
- Plan d'action évaluable avec des objectifs opérationnels clair, chiffrés datés
- Avoir un temps fort annuel d'évaluation
- Articulation avec l'ensemble des procédures
- La communication pour les élus ne doit être que positive
- Regarder ce qui ne va pas en disant comment atteindre ce que nous n'arrivons pas aujourd'hui.
- Le mélange des genres dans les actions (petites et structurantes) est très difficile a gérer.
- Evaluer quand il y a sujet d'actualité : rebondir; se coordonner avec le rapport DD
- Se caler sur des questions évaluatives qu'ont les élus
- Choisir les actions qui impactent le plus, qui posent le + de problème

« Quel 1er geste ferez vous en rentrant dans votre collectivité ? »

• Meilleure implication des élus (informations)
• Définir quelle est la volonté politique d'évaluation en lien avec les élus
• Modifier le contenu de mon prochain COPIL DD en intégrant des points appris ce matin
• Discuter avec des citoyens autour du rapport DD 2013 pour mieux déterminer ce qu'ils attendent de l'évaluation (et du suivi) de notre stratégie DD
• Proposer un appel à projet pour l'évaluation
• Reprendre la méthodo qui avait été écrite lors de l'élaboration de l'A21 et la représenter de façon synthétique au prochain COTEC / COPIL
• Réfléchir sur un plan COM
• Lancement d'équipe pour démarrer l'évaluation
• Voir si les indicateurs défénis pour chaque fiche action permettront de faire une bonne évaluation partagée
• Reprendre rendez-vous avec l'animateur de l'association notre village pour compléter la question
• Diffuser aux élus une note informative sur la méthodologie de l'évaluation
• Se poser la question de plus-value de la démarche pour convaincre la municipalité
• Consulter le site internet de la ville de PESSAC
• Lier évaluation et réflexion de l'A21 version 2
• Appeler Peter SZERB / RAEE
• Revoir notre cahier des charges sur l'évaluation de notre A21, intégré dans notre appel à projet pour élaborer notre A21 – voir la nécissité ou non de refaire l'appel à projet avant le 15/07
• Réfléchir avec la DGS à la meilleure stratégie pour sensibiliser les élus au DD à l'évaluation et comment mettre en oeuvre cette évaluation
• Finaliser le cahier des charges de l'AMO "suivi et évaluation A21"
• Comité de pilotage (2 post-it)
• Sensibiliser les élus sur la pertinence de l'évaluation
• Relire l'A21 local et repenser les indicateurs mis en place
• Vérifier les objectifs et indicateurs réalisables – demander accompagnement et retour d'expérience RAEE
• Prendre l'A21 exixtant et le réactualiser
• Echanger avec mon élue absente pour lui donner, des arguments, des idées resorties de l'atelier en vue de la prochaine commission environnement
• Demander PPT synthèse de l'évaluation de la ville PESSAC et mettre en discussion au sein du service DD

• Evaluation et période pré-électorale : quels points de vigilance ?
• Mode d'emploi pour la mise en place d'une évaluation participative pour les petites communes
• Exemple, ateliers, forums pour mobiliser les citoyens sur l'évaluation
• Aide à la construction d'une méthode d'évaluation adaptée au contexte de la collectivité
• Etre invité au groupe de travail et réseau A21 par RAEE
• Accompagnement sur la formation des élus / techniciens sur l'évaluation
• Accompagnement méthodologique personnalisé aux spécificités de la commune : avis sur le programme d'évaluation
• Accompagnement pour définir un nouveau cadre de travail suite au changement de municipalité, pour une bonne transition
• Envoyer régulièrement par mail à la commune, le lien "documents / outils concrets" pour aider à la mise en place d'une évaluation
• Accompagnement en termes de stratégie et en terme financier
• Besoin de formation des élus à l'évaluation
• Formation et journée d'échange dédiée à l'évaluation partagée
• Evaluation de notre évaluation : points positifs, points négatifs, points à améliorer
• Pour suivre l'accompagnement méthodologique et financier
• Financement pour une évaluation participative
• Un consultant au bureau d'étude
• Elaborer une méthodologie simplifiée d'évaluation pour toute les petites communes
• Accompagnement au cahier des charges d'évaluation et au choix du bureau d'étude
• Campagne de COM nationale sur A21 et DD, dire que ce n'est pas que de l'écologie + cohérence entre les territoires
• Evaluation d'une commune par une autre (par un comité politiquement neutre, technicien DD par exemple)
• Sensibiliser les élus, vulgariser l'évaluation, rassurer
• Temps --> optimisation et finance
• Finance --> subvention, bénévolat et établir priorités
• Méthodes d'animation innovantes et conviviales
• Un auditeur externe lié à la reconnaissance A21
• Auditeur extérieur (exemple DDT / DREAL, type citergie) + subvention Etat + lien avec reconnaissance
• Bien régler et finaliser la gouvernance participative avant d'évaluer l'A21
• Plan de commutation complet : site internet, journal municipal, marchés et manifestations diverses porte à porte
• Accompagnement RAEE sur la méthode et la préparation de l'évaluation + soutient technique et financier DREAL
• Un accompagnement dans le COPIL d'évaluation
• Le dispositif de reconnaissance A21 doit permettre un cadre d'évaluation commun aux collectivités labélisées
• Comité local d'évaluation et ou d'accompagnement (composé de différentes collectivités, différentes personnes ...
•